

## Grève et manifestations le 1er février

Le SNES-FSU appelle l'ensemble des personnels à la grève le 1er février, dans une large intersyndicale de l'éducation, pour l'amélioration des salaires, des conditions de travail, de toutes et tous. Il s'agit aussi de défendre l'école publique et le système éducatif porté par le SNES-FSU, à l'opposé de l'école du séparatisme sociale et scolaire du projet Attal, désormais porté par la Ministre Oudéa-Castéra, dont la crédibilité pour représenter les personnels est très contestable. Mobilisez autour de vous pendant toute cette semaine à l'aide des tracts mis à votre disposition par la section académique pour faire de ce 1er février une journée de grève massive. Nous faisons l'école, faisons-nous entendre pour gagner !

[Tracts académiques et les lieux de rassemblement](#)

## Groupe de travail de la Formation Spécialisée académique sur les fiches RSST

Les fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) sont désormais dématérialisées dans toute l'académie, facilitant la déclaration des agent-es. Toutefois, les suites de la déclaration ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. Vos élu-es FSU à la Formation Spécialisée Académique sont intervenu-es en groupe de travail académique le 17 janvier pour proposer des améliorations à l'administration.

[Lire la suite de l'article](#)

## Du côté de l'administration, c'est le moment pour :

- Les demandes de disponibilité sur autorisation ou de réintégration après disponibilité doivent être faites au plus tard le 11 mars 2024. [Vous trouverez en lien la circulaire administrative et le formulaire sur le site de la section académique du SNES-FSU](#)
- La circulaire de demande de changements de code de discipline, de changement de corps, de qualification, habilitation à la technologie ou à l'option DGEMC est parue. [Vous pouvez la retrouver ici](#) et nous contacter pour toute information.
- La circulaire relative aux frais de déplacements a été mise à jour. [Elle est disponible ici](#)

Contactez la section académique pour toute information :

[permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu) ou par téléphone au [05.57.81.62.40](tel:05.57.81.62.40)

## Vote du Rapport d'Activité National et de Rapport Financier National

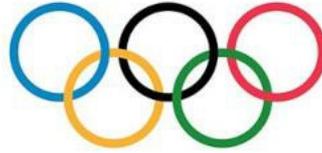
Préalablement au congrès national du SNES-FSU de La Rochelle, qui aura lieu du 18 au 22 mars, les adhérent-es sont invité-es à se prononcer sur les rapports nationaux financier et d'activité. Ces derniers sont consultables par chacun-e (pages spéciales de

l'US n°841 et [disponibles en ligne ici](#) )

Le vote s'effectue en ligne, en vous connectant à votre [espace adhérent.e](#). Le SNES-FSU compte sur la participation du plus grand nombre.

**Salaires - Postes - Conditions de travail**

**MÉPRIS 2024**



**En grève le 1<sup>er</sup> février**



**Adhérer au SNES-FSU**

SNES-FSU section académique de Bordeaux

*Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h*

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | [permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu)

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux